



**Doc. 14271**

13 mars 2017

## Protéger et soutenir les victimes du terrorisme

### Proposition de résolution

déposée par la Commission des questions politiques et de la démocratie

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Le terrorisme est l'un des phénomènes les plus cruels et une des plus graves menaces pour nos sociétés. Au cours des dernières années, des centaines de personnes innocentes ont été tuées et blessées au cours d'attaques terroristes dans de nombreux pays européens.

Alors que la perte de vies humaines est probablement la conséquence la plus monstrueuse et la plus tragique des actes terroristes, les vies de ceux qui survivent à de telles attaques et celles de leurs proches, ainsi que celles de ceux qui perdent leurs proches, changent radicalement pour ne plus jamais être les mêmes.

La commission des questions politiques et de la démocratie a eu l'occasion d'entendre des témoignages de survivants, ainsi que de parents et amis de personnes tuées, des attaques sanglantes sur l'île d'Utøya en Norvège, à Charlie Hebdo et au Bataclan à Paris. Ces histoires traumatisantes doivent inciter à faire davantage pour régler les problèmes spécifiques des victimes du terrorisme, y compris, en premier lieu, la reconnaissance d'un statut spécial, l'indemnisation et un soutien psychologique sur le long terme.

L'annonce récente par le Secrétaire Général Thorbjørn Jagland selon laquelle les Lignes directrices 2005 du Conseil de l'Europe sur la protection des victimes d'actes terroristes seront mises à jour est une étape bienvenue pour réaffirmer le rôle de premier plan de l'Organisation dans la prévention et la lutte à l'encontre des attaques terroristes et dans la gestion de leurs conséquences.

De son côté, l'Assemblée parlementaire devrait étudier attentivement la situation des victimes du terrorisme: les problèmes spécifiques auxquels elles sont confrontées; le fait de savoir si elles reçoivent, aux niveaux national et international, toute la protection et l'assistance dont elles ont besoin; et les efforts supplémentaires qui pourraient être faits pour soulager leurs souffrances et faciliter leur rétablissement. Un rapport devrait être préparé sur cette question importante.

